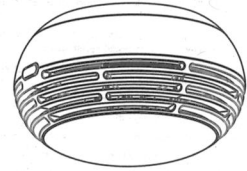


Notice technique

14-DAAF-NT001-Rev01

VOLYS

Détecteur avertisseur d'alarme de fumée



N° CPT: 0333-292050-1
EN 14604: 2005 + AC: 2008



Dispositif d'alarme de fumée
Montage mural ou plafonnier

98 rue de Verdun
92800 Puteaux
Tel : 01 55 62 00 38
www.lifebox.fr

DÉTECTEUR AVERTISSEUR AUTONOME DE FUMÉE

Volys est un détecteur avertisseur autonome de fumée conçu pour les habitations individuel les, le DAAF Volys détecte les fumées provenant d'un début d'incendie et vous avertit par un puissant signal d'alarme sonore.

Nous vous invitons à lire attentivement les pages suivantes pour l'installation et la mise en service du Volys.

Attention, le Volys ne détecte pas la chaleur, les gaz ou les flammes.

LIFEBOX vous remercie d'avoir choisi ce produit.

→ CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

- Alimentation : pile lithium Duracell Ultra 123* non remplaçable
 - Autonomie : 10 ans
 - Détection de fumée : optique de fumée
 - Puissance acoustique : supérieure à 85 dB à 3 mètres
 - Surveillance de pile : signal sonore et lumineux en cas de défaut
 - Fréquence du test de la pile : automatique environ toutes les 50 secondes.
 - Fixation : kit vis et chevilles fourni pour matériaux pleins
 - Protection contre les fausses alarmes :
 - avec algorithme géré par micro-contrôleur
 - grille de protection contre les insectes
 - Vérification fonctionnelle : bouton test
- * Le transport en avion des piles lithium destinées à un usage personnel est réglementé en catégorie UN3090. Se renseigner sur le site <http://safetravel.dot.gov>.

→ CERTIFICATIONS

- Numéro de certificat : D333-CPD-292030-1
- Conforme à la norme : NF EN 14604
- Organisme certificateur :

AFNOR Certification
11 rue Francis de Préssensé
F-93571 La Plaine Saint-Denis Cedex
Téléphone : +33(0)1 41 62 80 00
Télécopie : +33(0)1 49 17 90 00
Email : certification@afnor.org
www.marque-nf.com
www.afnor.org

→ TABLE DES MATIÈRES

Conseils d'implantation	3	Aide à l'utilisation	8
Mode de pose : plafond ou mural	4	Test	9
Implantation dans la cuisine	5	Entretien	9
Installation et mise en service d'un daaf	5	Que faire en cas d'incendie ?	9
Dispositif de neutralisation d'alarme	7	Certifications	10
Report de défaut pile	8	Contact	11
Mise hors service du daaf	8	Conditions de garantie	11
		Recyclage	11

→ CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : H 61 mm x Dia 110 mm
- Poids : 162g
- Température de fonctionnement : 0 à 55°C
- Environnement intérieur
- ABS blanc

→ CONSEILS D'IMPLANTATION

Installation minimale

Un détecteur par étage, de préférence dans les couloirs et les cages d'escaliers.

Note : Privilégiez les zones d'accès aux chambres car les risques d'intoxication par les fumées sont plus importants pendant le sommeil.

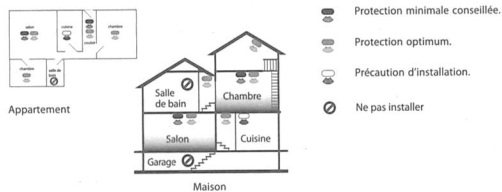
Installation recommandée

Un détecteur par pièce.

Pour les pièces où les fausses alarmes peuvent être fréquentes (ex. : cuisine, garage,...), vérifiez les précautions d'installations.

Évitez d'installer des DAAF dans la salle de bain.

Exemples



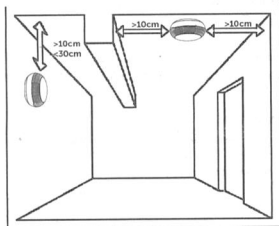
Pour l'implantation dans la cuisine, reportez-vous au chapitre Précautions d'installations.

→ **MODE DE POSE : PLAFOND OU MURAL****Exemple de positionnement**

Respectez les distances indiquées ci-dessous.

Couloir de grande longueur

Dans les couloirs d'une longueur supérieure à 10 mètres, implantez au moins 2 DAAF Volys.



Répartissez les détecteurs le plus régulièrement possible en privilégiant les zones à proximité des chambres et des escaliers.

Précautions d'implantation

Certains phénomènes peuvent nuire au bon fonctionnement du DAAF Volys :

- Condensations dans les buanderies.
- Appareils générant des fumées (plaque de cuisson, four, échappement de véhicule...).
- Assurez-vous que la pièce contenant ces appareils est bien ventilée.
- Dilution des fumées par des sources de ventilation (climatisation, chauffage, fenêtres, autres).
- Poussières dans les combles, greniers, ateliers, autres.
- Température ambiante anormalement basse (en dessous de 0°C) ou élevée (+55°C).
- Vapeur d'eau dans les salles de bain. L'implantation d'un DAAF dans cette pièce est à proscrire en raison du risque élevé de fausses alarmes.
- Gaz d'échappement des véhicules (dans les garages): risque de fausse alarmes.

→ **IMPLANTATION DANS LA CUISINE**

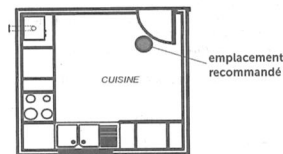
Dans une cuisine, l'installation d'un DAAF n'est pas conseillée en raison du risque important de fausses alarmes et d'un encrassement rapide du détecteur.

En dessous de 9 m² l'implantation d'un DAAF dans la cuisine est à proscrire.

Respectez une distance minimale de 2 mètres (pour une surface de 9 m² minimum) de tout appareil émettant de la fumée ou de la vapeur.

Afin d'éviter les alarmes intempestives, utilisez le dispositif de neutralisation à chaque fois que vous utilisez un appareil émettant de la fumée ou de la vapeur.

Exemple d'implantation dans la cuisine:



Positionnez le détecteur dans la zone la plus éloignée de toute source de fumée ou de vapeur.

→ **INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'UN DAAF****Outillage nécessaire et pré-requis**

Perceuse, mèche 4 mm, chevilles et vis fournies.

Avoir pris connaissance des informations fournies dans le présent document.

Instructions de pose

Attention: pour la fixation sur des matériaux creux, nous vous conseillons d'utiliser des chevilles à expansion adaptées à votre support.

- 1 - Placez l'embase au plafond.
- 2 - Orientez le bouton Test pour qu'il reste visible et accessible.
- 3 - Repérez les deux trous à réaliser pour la pose des chevilles.
- 4 - Percez puis positionnez les chevilles dans les trous.
- 5 - Fixez l'embase à l'aide des deux vis.

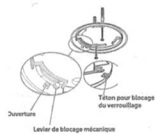


Dispositif antivol

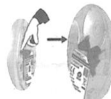
Le dispositif du verrouillage antivol intégré évite que le détecteur ne soit volé (dans un logement collectif par ex.).

Après avoir cassé les deux tétons (voir localisation ci-dessous), le détecteur peut être verrouillé et bloqué.

En cas de besoin, vous pouvez simplement à l'aide d'un petit tournevis actionner le levier de blocage mécanique à travers l'ouverture dans l'embase (voir l'illustration ci-dessous).

**Mise en service de la pile du DAAF**

- 1 - Ôtez la languette en la tirant vers soi. 20 s après, le DAAF est opérationnel (voir ci-dessous à gauche).
- 2 - Rangez la languette dans l'emplacement prévu à cet effet (voir ci-dessous à droite).



En fin de vie du détecteur, vous pouvez déconnecter la pile à l'aide de la languette pour stopper le signal sonore de défaut et éviter tout risque électrique lors de son recyclage (voir paragraphe Mise hors service du DAAF).

Mise en place du détecteur

- 1 - Présentez le détecteur sur son embase.
- 2 - Faites une rotation dans le sens horaire jusqu'au verrouillage.

Si le bouton Test n'est pas orienté vers l'entrée de la pièce, vous pouvez le déverrouiller (sens anti-horaire) pour faire un demi-tour au détecteur.

- 3 - Appuyez sur le bouton Test pour vérifier son fonctionnement.

→ DISPOSITIF DE NEUTRALISATION DE L'ALARME

Le DAAF Volys est équipé d'une fonction permettant de neutraliser le signal d'alarme:

- lorsque l'origine des fumées a été identifiée.
- avant une présence possible de fumées en préventif.

Exemple : la fumée provenant du grille pain, de la friteuse, d'une cigarette ou d'une activité dans l'atelier.

La neutralisation est désactivée automatiquement après 10 minutes. Le DAAF revient alors dans son mode de fonctionnement normal.

Cela vous permet de ventiler la pièce sans entendre le signal sonore d'alarme.

Neutralisation de l'alarme en présence de fumée

- 1 - Présence de fumée:
 - 1 flash rouge / 1 sec
 - signal sonore d'alarme



- 2 - Appuyez sur le bouton Test, le signal d'alarme s'arrête.

Neutralisation de l'alarme avant la présence de fumée

- 1 - Avant la présence de fumées:
 - DAAF à l'état de veille
 - 1 flash rouge / 50 sec



- 2 - Maintenez appuyé le bouton Test pendant 2 secondes. Après le signal sonore de test, 3 bips courts confirment la neutralisation.

- 3 - La neutralisation s'active 10 minutes:
 - 1 flash rouge / 7 sec
 - (si présence de fumée : 1 flash rouge / 2 sec)
 Le DAAF est neutralisé pendant 10 mn.

Remise en fonctionnement d'un DAAF qui se trouve en mode neutralisation

Il est possible d'annuler la neutralisation avant les 10 minutes.

- | | | |
|---|---|---|
| 1 - DAAF neutralisé:
- 1 flash rouge / 7 sec en présence de fumée. | 2 - Appuyez sur le bouton Test, 2 bips courts annulent la neutralisation. | 3 - Retour à l'état de veille du DAAF:
- 1 flash rouge environ toutes les 50 sec |
|---|---|---|

→ **REPORT DU DÉFAUT PILE****Fonctionnement**

En cas d'anomalie de la pile, le DAAF émet un bip environ toutes les 50 sec.
Ce signal peut être reporté provisoirement.

Report du défaut pile

- | | | |
|---|---|---|
| 1 - Défaut pile signalé:
- 1 bip long + 1 flash rouge toutes les 50 sec environ. | 2 - Appuyez sur le bouton test, 3 bips courts confirment le report du défaut pile pour environ 12 heures. | 3 - 12 heures plus tard:
- 1 Bip long + 1 flash rouge toutes les 50 sec environ. Défaut pile signalé de nouveau. |
|---|---|---|

→ **MISE HORS SERVICE DU DAAF**

Provisoire ou pour mise au rebut

- 1 - Prenez la languette de son logement.
- 2 - Insérez la languette entre l'extrémité de la pile et la partie métallique.
- 3 - Appuyez sur le bouton Test pour vérifier la mise hors tension.

Pour la mise au rebut, remettre vos produits dans un point de collecte de retraitement.

→ **AIDE À L'UTILISATION****Identification sonore des événements**

Signalisation sonore	Interprétation de l'événement
5 bips courts rapides	Mise sous tension
1 bip court / 1 sec	Le niveau de fumée détectée approche le niveau d'alarme
2 bips courts successifs	Acquittement d'événement (sortie du mode neutralisation)
3 bips courts successifs	Acquittement d'événement (activation du mode neutralisation)

Identification lumineuse des événements

Signalisation visuelle	Interprétation de l'événement
1 flash rouge / 1 sec	Passage en alarme
1 flash rouge / 7 sec	Activation du dispositif de neutralisation sans fumée
1 flash rouge / 2 sec	Activation du dispositif de neutralisation en présence de fumée
1 flash rouge / 50 sec	DAAF en fonctionnement normal

Identification sonore et lumineuse des événements

1 flash rouge + 1 bip long / 50 sec : défaut pile (source principale d'alimentation, voir instructions ci-dessus).

→ **TEST****Bouton test**

Nous vous recommandons de tester le fonctionnement de votre DAAF une fois par semaine.
Appuyez brièvement sur le bouton Test (moins de 2 sec).



Le bouton Test clignote en rouge et émet un signal sonore.

Profitez de ce test pour familiariser les plus jeunes à ce signal sonore en leur expliquant la conduite à tenir si un incendie se déclare dans votre habitation (voir paragraphe Que faire en cas d'incendie?).
Pensez à effectuer ce test après une absence prolongée.

Aérosol de test pour DAAF

Test facultatif

1 à 2 fois par an, il est possible de vérifier le fonctionnement du DAAF avec un aérosol de test.

→ **ENTRETIEN**

A : Retirez la poussière dans les ailettes à l'aide d'un aspirateur ou un chiffon antistatique.

B : Nettoyez l'ensemble du détecteur à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon légèrement humide.

Il est impératif de garder le détecteur dans un environnement propre (sans accumulation de poussière, de toile d'araignée...) afin que la fumée puisse parvenir à l'intérieur du détecteur.

Le détecteur ne doit pas être peint.

→ **QUE FAIRE EN CAS D'INCENDIE ?**

Dès la détection d'un incendie, gardez votre calme.

Évacuez les lieux le plus rapidement possible si non réfugié-vous dans un endroit sans fumée et allongez-vous sur le sol pour pouvoir respirer.

APPELEZ les secours en composant le 18 ou le 112.

→ CERTIFICATIONS

Marquage CE

Le marquage CE apposé sur ce produit atteste sa conformité aux directives européennes qui lui sont applicables, en particulier sa conformité aux spécifications harmonisées de la norme NF EN 14604 : 2005 + AC2208, en regard du règlement 305/2011 relatif aux produits de construction.

Marque NF

La marque NF appliquée sur ce produit est l'assurance d'une sécurité et d'une qualité constantes contrôlées par des spécialistes. Par ses contrôles rigoureux et exhaustifs (système de management de la qualité du titulaire, contrôle des fabrications, audits et essai de surveillance...) elle apporte au consommateur toutes les garanties de conformité des produits certifiés.

La marque NF-DAAF atteste la conformité du produit au référentiel de certification NF292.

Caractéristiques certifiées essentielles couvertes par la marque NF

Type de montage	Mural uniquement	NON
	Plafonnier uniquement	NON
	Mural ou plafonnier	OUI
Source principale d'alimentation		Interne au dispositif
Autonomie		10 ans
Dispositif interconnectable		NON
Prévu pour installation dans un camping-car		OUI
Raccordement à des dispositifs auxiliaires externes		NON
Liaison radio (vers centrale d'alarme)		NON
Indicateur d'alarme individuelle		OUI
Dispositif de neutralisation d'alarme		OUI
Option accessibilité		NON

→ CONTACT

Pour nous joindre

LIFEBOX
LA SÉCURITÉ SERVICES COMPRIS
www.lifebox.fr

Assistance téléphonique : 01 55 62 00 38

Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

CONSERVEZ CETTE NOTICE PENDANT TOUTE LA DURÉE DE VIE DE CE PRODUIT.

→ CONDITIONS DE GARANTIE

Ce produit est garanti 5 ans, sauf la pile, pour une utilisation résidentielle et implique un entretien régulier.

Conditions : voir les conditions générales de Lifebox.

→ RECYCLAGE



Ce symbole, apposé sur le produit ou sur son emballage, indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers.

Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques.

Adhésion à un éco organisme : N° ERP-F292



Ce symbole, apposé sur le produit, son emballage ou sa notice, indique que LIFEBOX contribue au financement de tout le système de collecte sélective et le recyclage.



Ce symbole, apposé sur le produit, son emballage ou sa notice, indique que ce produit est conforme à la directive européenne ROHS 2011/65/EU.

<< restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électroniques >>.